

(1) **CERTIFICAT**

- (2) N° du certificat : **ZP/B015/21-PZ**
- (3) Produit: **Dispositif d'ancrage type A
Type: ABS-Lock® IV**
- (4) Fabricant: **ABS Safety GmbH**
- (5) Adresse: **Gewerbering 3
47623 Kevelaer
Allemagne**
- (6) Le type de ce produit ainsi que les différentes variantes acceptées sont fixées dans l'annexe à ce certificat.
- (7) L'organisme de certification de DEKRA Testing and Certification GmbH certifie que ce produit répond aux exigences selon Point 8 des données fondamentales d'examen énoncées. Les résultats de l'examen sont transcrits dans le rapport PB 20-275.
- (8) Les exigences sont remplies par la conformité à la norme
DIN EN 795:2012
- (9) Ce certificat se rapporte uniquement à la conception et à l'examen du produit décrit en concordance avec les données fondamentales d'examen énoncées. Pour la fabrication et la mise en service du produit d'autres exigences sont également à remplir, qui ne sont pas couvertes par le présent certificat.
- (10) Le fabricant est autorisé à ajouter le poinçon de contrôle aux produits correspondant aux échantillons contrôlés selon l'échantillon joint.
- (11) Ce certificat est valide jusqu'au 02/02/2026.

DEKRA Testing and Certification GmbH
Bochum, le 03/02/2021

Signé : Kilisch
Gérant

Nous vous confirmons la vérité de la traduction de l'original allemand.
En cas d'arbitrage seul le texte allemand est valable et fait foi.


Gérant



TRADUCTION

- (12) Annexe à
- (13) **Certificat**
ZP/B015/21-PZ
- (14) 14.1 Objet et type
Dispositif d'ancrage type A
Type: ABS-Lock® IV

14.2 Description

Le dispositif d'ancrage, type : ABS-Lock® IV (photos 1 - 3), sert de point d'ancrage unique permettant de protéger un maximum d'une personne contre le risque de chute. Le montage s'effectue sur des supports en acier ou béton de solidité suffisante.

Le dispositif d'ancrage se compose d'un goujon fileté (M12) d'une longueur maximale de 96 mm et d'un œillet annulaire qui y est soudé. Sur le modèle ABS-Lock® IV-ST (photo 1), le montage s'effectue sur des poutres d'acier par blocage par contre-écrou ou vissage. Le modèle ABS-Lock® IV-B est fixé dans le béton. Sur ce modèle, la fixation s'effectue à l'ouvrage par collage (photo 2) ou par vissage dans un manchon fileté précédemment bétonné (photo 3).

Au niveau de l'œillet annulaire, l'utilisateur peut, grâce à l'équipement de protection individuelle qu'il porte, se protéger contre le risque de chute.

Le dispositif d'ancrage, type : ABS-Lock® IV, est en acier résistant à la corrosion et conçu pour une sollicitation dans toutes les directions.



Photo 1 : Dispositif d'ancrage, type : ABS-Lock® IV-ST (exemple de montage)



Photos 2 - 3 : Dispositif d'ancrage, type : ABS-Lock® IV-B (exemple de montage)

- (15) Rapport

PB 20-275, 03/02/2021